



**LISTE DES DELIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**n°2 du 3 mars 2026**

Le 3 mars 2026, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 février 2026

**Présents :**

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Caroline ZANDER, Mme Laurence BUSSIÈRE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, M. Jérôme DROUET, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Amaury GARDE, M. Hervé PANDRAUD, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON.

**Absents :**

M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Karine BREURE, Mme Justine GIRARDON, M. Yves PARTRAT, Mme Sophie GOUDIN, M. Thomas VINCENT.

**Procurations :**

M. Bruno VILLEMAGNE à M. Jérôme DROUET, Mme Justine GIRARDON à M. Patrick BOUCHET, M. Yves PARTRAT à M. Philippe BONNEFOND, Mme Sophie GOUDIN à Mme Céline CHAMPAGNON, M. Thomas VINCENT à M. Richard GRIFFON.

**Secrétaire :** Mme Caroline ZANDER

**Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 janvier 2026, à l'unanimité.**

N° Délib	ORDRE DU JOUR DES DELIBERATIONS DU CONSEIL	VOTE
15/26	Avis du Conseil Municipal sur installation classée – EUROTAB Productions – ZAC des Peyrardes à Saint Just Saint Rambert	Approuvée à l'unanimité.
16/26	Budget primitif 2026 – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025	Approuvée à 22 voix Pour et 4 voix Contre.
17/26	Budget communal – Adoption du budget primitif 2026	Approuvée à 21 voix Pour et 4 voix Contre et 1 Abstention
18/26	Actualisation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AC/CP)	Approuvée à 22 voix Pour et 4 voix Contre.

Le secrétaire de séance

Mme Caroline ZANDER



Le Maire

M. Patrick BOUCHET

Conseil Municipal n°2 du 3 mars 2026